



Allez les Bleus ! Soutenons nos cavaliers à Tokyo 5
Vos outils FFE pour proposer des stages pleine nature II
Jean-Louis Gouraud dit sa confiance dans l'avenir du cheval I4

■ Equirando



© Parc départemental de l'Isle Briand

60 ans ça se fête! Le rendez-vous est donné du 30 juillet au 1^{er} août au Parc départemental de l'Isle-Briand au Lion-d'Angers (49). Deux soirées spectacle sont au programme et des cartes interactives vous permettent d'optimiser la préparation de vos itinéraires. Voir les itinéraires d'approche et le programme **Ref 227** page 21.

■ Journées du cheval



Les **Journées du Cheval** auront lieu les dimanches 5, 12, 19 et 26 septembre. Ouvrez vos portes de 14h à 17h minimum pour faire découvrir vos activités à tous les publics. Allez sur le site **Tous à cheval** pour vous inscrire. Profitez-en pour faire votre première campagne de publicité ciblée sur Facebook. Voir **Ref collector 1** Digital pages 16-17.

■ Colis de rentrée



Vous avez reçu un mail qui vous propose 3 options pour le colis de rentrée, soit le colis complet, soit l'agenda seul, soit rien. Si vous avez perdu le mail, identifiez-vous sur FFE Club SIF et suivez le lien du pop-up qui s'affiche. Retrouvez tous les éléments du colis et bien d'autres documents sur la **médiathèque club** une fois identifié.

■ National enseignants



Prenez date pour le National Enseignants qui aura lieu à Lamotte les lundi 11 et mardi 12 octobre. Ouverts aux enseignants et élèves enseignants. Au programme 4 disciplines CSO, CCE, dressage et hunter et 3 niveaux Championnat, Critérium et Coupe. Animations, soirée de gala. Clôture le lundi 4 octobre. Voir page 16.

■ Grand Tournoi



Proposez dès maintenant un projet compétition à vos cavaliers avec stage à la Toussaint et championnats à Lamotte du vendredi 4 au samedi 6 novembre. Au programme 3 disciplines, horse-ball, paddock polo et pony-games 15 ans et +. Qualifications très simplifiées. Ouverture des engagements le 4 octobre. Clôture le lundi 18 octobre. Voir page 16

■ Mises à jour annuelles



Soyez fins prêts pour la rentrée. Mettez à jour votre fiche club FFE pour recevoir vos informations fédérales à la bonne adresse. Mettez à jour vos réseaux sociaux et votre site internet : nouveaux tarifs, nouvelles dates de stages vacances, nouveau règlement intérieur... Profitez de l'été pour faire les belles photos ensoleillées qui vont vous servir toute l'année.

SOMMAIRE

Vie équestre

L'édito de Serge Lecomte	5
Les équipes de France à Tokyo	4-5
Votre Bureau fédéral	6
Rencontre avec Julien Pelletier	7
Assises des territoires	8
1921 : création de la plupart des fédérations	12
L'équitation est devenue populaire	13
Rencontre avec Jean-Louis Gouraud	14
On en parle au Club-house	26

Clubs

LeMemoClub	2
Pour une rentrée réussie	9
National enseignants 2021 au Parc	15
Le Grand Tournoi 2021 en novembre	15
Plan stratégique 2026 du GHN	21
Réussir sa conformité RGPD	22
Pass'Sport à la rentrée	25

Tourisme

Equirando : dernière ligne droite	10
Stages pleine nature	11

Sport

Delmotte à La Baule	17
Ride to Tokyo	18
Compiègne au vert	19

Formation

Organismes de formation en règle	22
Devenir UFA du CFA FFE	23
Réussite des Ateliers pédagogiques	24

Références

Décision de l'AFLD	27
--------------------	----



© Thomas Miccollet

10



© Th. Ségaret

14



© FFE

23

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF**: Danielle Lambert ■ **PUBLICITE**: publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ **ICONOGRAPHIE**: Elodie Brunaud ■ **VISUEL COUVERTURE**: FFE/PSV et Jessica Rodrigues ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**: FFE Affaires Générales, FFE Communication, FFE Compétition, FFE Développement, FFE DTN / Martin Denisot, Laurent Gallice, Olivier Simon, FFE Formation / Céline Marche, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN ■ **MAQUETTE**: Charte Graphique: FFE - Mise en page: Quadrilaser ■ **COMMISSION PARITAIRE**: 0920 G 80336 ■ **ISSN**: 2115-4686 ■ **DÉPOT LEGAL**: À la date indiquée sur la couverture ■ **EDITEUR**: Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**: Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE**: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT**: Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

L'ÉQUIPE DE FRANCE PARALYMPIQUE

A la suite de la validation du Comité Paralympique et Sportif Français, Serge Lecomte, Président de la FFE, et Sophie Dubourg, DTN, communiquent la liste des cavaliers et chevaux sélectionnés pour représenter la France en para-dressage lors des Jeux paralympiques de Tokyo. Cheffe d'équipe : Fanny Delaval.



Céline Gerny & *Rhapsodie*IFCE*, propriété de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.



Anne-Frédérique Royon & *Quaterboy LH*, propriété d'Anne-Frédérique Royon et Bertrand Courtin.



Vladimir Vinchon & *Fidertanz for Rosi*, propriété de Vladimir Vinchon et Maud Vinchon.



Chiara Zenati & *Swing Royal*IFCE*, propriété de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

Photos FFE / Ebdie Bureau



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

RIDETOTOKYO.FFE.COM

 FFE - FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION .

 @FFEQUITATION .  @FFEQUITATION .



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

RIDE TO TOKYO

BIENTÔT LES MEILLEURS CAVALIERS DU MONDE SERONT À TOKYO POUR DISPUTER LES ÉPREUVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES.

Bien préparés

Nos cavaliers, nos chevaux ont poursuivi avec la plus grande détermination leur préparation pendant toute la période compliquée que nous traversons accompagnés par leurs propriétaires et le staff fédéral.

Bien soutenus

Plus que jamais, le projet sportif fédéral mobilise toutes les ressources techniques, scientifiques et aussi financières pour servir la performance.

Bien encouragés

Accompagnons nos équipes de France en quête de nouvelles médailles et partageons l'épopée JO au Japon avec nos amis et dans nos clubs.

Vive le sport !

Serge Lecomte, président de la FFE



L'ÉQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE

A LA SUITE DE LA VALIDATION DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, SERGE LECOMTE, PRÉSIDENT DE LA FFE, ET SOPHIE DUBOURG, DTN, ONT ANNONCÉ LA LISTE DES SÉLECTIONNÉS POUR REPRÉSENTER LA FRANCE LORS DES JO DE TOKYO 2021.



Sophie Dubourg
DTN



Emmanuelle Schramm
DTNA dressage



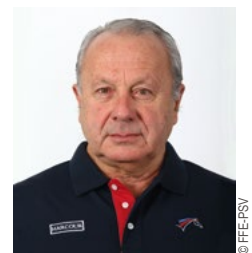
Michel Asseray
DTNA CCE



Thierry Pomel
Sélectionneur CSO



Jan Bemelmans
Sélectionneur dressage



Thierry Touzaint
Sélectionneur CCE

Dressage

Alexandre Ayache & *Zo What*, propriété de son cavalier.

Morgan Barbançon Mestre & *Sir Donnerhall II*, propriété de sa cavalière.

Maxime Collard & *Cupido PB*, propriété de Céline Roze.

Isabelle Pinto & *Hot Chocolat VD Kwaplas de la Gesse*, propriété de S.C.E.A. Haras de la Gesse et Carlos Pinto.

Concours complet

Thomas Carlile & *Birmane*, propriété de SCEA de Beliard.

Christopher Six & *Totem de Brecey*, propriété de François et Juliane Souweine.

Nicolas Touzaint & *Absolut Gold*HDC*, propriété de SARL Haras des Coudrettes.

Karim Laghouag & *Triton Fontaine*, propriété de Philippe Lemoine, Guy Bessat, SARL Ecurie Karim Laghouag & Camille Laffite..

Saut d'obstacles

Mathieu Billot & *Quel Filou 13*, propriété de SCEA Ecurie Billot, Benjamin et Valentine Garreau.

Simon Delestre & *Berlux Z*, propriété de Nicholas Hochstadter et Simon Delestre.

Nicolas Delmotte & *Urvoso du Roch*, propriété de Marie-Claudine Morlion.

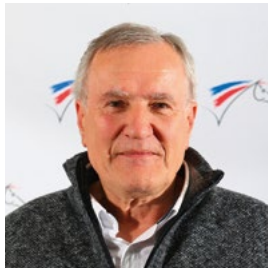
Pénélope Leprevost & *Vancouver de Lanlore*, propriété de François Vorpe et Giuseppe Marino.

VOTRE BUREAU FÉDÉRAL

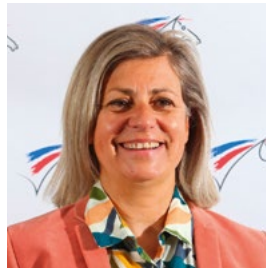
LORS DE SA RÉUNION DU 25 MAI, LE COMITÉ FÉDÉRAL A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LA COMPOSITION DU BUREAU FÉDÉRAL PROPOSÉ PAR SERGE LECOMTE, PRÉSIDENT, CONFORMÉMENT AUX STATUTS DE LA FFE.

Composition

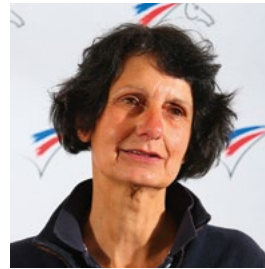
COMPOSÉ DE
12 MEMBRES
6 FEMMES ET
6 HOMMES
DONT LE
PRÉSIDENT,
LE BUREAU
FÉDÉRAL EST
ISSU DU COMITÉ
FÉDÉRAL ÉLU
LE 18 MARS 2021.



Serge Lecomte
Président



Marie-Laure Deuquet
Secrétaire générale



Marine Vincendeau
Secrétaire générale adjointe



Elisabeth Treiland
Trésorière



Olivier Klein
Trésorier adjoint



Valérie Dalodier
Vice-présidente
en charge du tourisme



Frédéric Morand
Vice-président
en charge des JOP 2024



Pascal Mulet-Querner
Vice-président
en charge du Comité cheval



Julien Pelletier
Vice-président
en charge des clubs



Emmanuèle Perron-Pette
Vice-présidente
en charge des relations internationales



Audrey Poupardin
Vice-présidente
en charge du poney



Jean-Luc Vernon
Vice-président
en charge de la vie fédérale

Plan d'actions

L'ensemble des élus est au travail pour mettre en œuvre le projet construit ces derniers mois.

Outre la reprise des activités équestres qui est aujourd'hui une réalité, tant pour la pratique que pour la compé-

titution, plusieurs chantiers sont d'ores et déjà ouverts et notamment les Assises des territoires, la campagne de communication digitale 2021-2022, le projet sportif 2021-2024 ou encore la mise en œuvre du plan d'actions issu des Rencontres du tourisme équestre.

Régulièrement, nous vous présenterons les élus qui composent ce

nouveau Bureau fédéral et les sujets prioritaires qu'ils portent au sein des instances fédérales avec les commissions et groupes de travail, en lien avec les équipes permanentes de la Fédération et de la Direction technique nationale.

Voir aussi la composition complète du Comité fédéral dans [La Ref 226](#) pages 8-13.

RENCONTRE AVEC JULIEN PELLETIER

JULIEN PELLETIER EST LE NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES CLUBS. CELA IMPLIQUE DE COORDONNER LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMITÉS PONEY, CHEVAL ET TOURISME ÉQUESTRE, DES COMMISSIONS PÉDAGOGIE, FORMATION ET CENTRES ÉQUESTRES AVEC LES SERVICES FÉDÉRAUX ET LA DTN. GROS PLANS SUR LES CHANTIERS CLUBS DE L'OLYMPIADE.

Il n'y avait plus eu de vice-président dédié aux clubs depuis Serge Lecomte de 2000 à 2004. En quoi consiste votre rôle ?

C'est plus large qu'un rôle ou qu'un poste. C'est une équipe dédiée et mobilisée, à travers le Comité poney, le Comité cheval, le Comité national de tourisme équestre (CNTE), au développement de toutes les formes d'activités dans nos établissements. Le message des dirigeants a été pleinement entendu : il nous faut renforcer la proximité entre les clubs et la Fédération et proposer des actions lisibles, simples et utiles au plus grand nombre dans les départements et les régions. Je souhaite à la fois répondre aux problématiques du quotidien et avoir une vision de fond sur quelques sujets pour anticiper les besoins dans les prochaines années.

Cette organisation nouvelle a été souhaitée par Serge Lecomte car c'est une des grandes priorités de la Fédération et la question des clubs est très transversale. On parle aussi bien de développement, que de compétition et de formation... L'ensemble de ces sujets doivent être abordés. C'est la clef pour arriver à bien organiser la vie de nos structures et le développement de nos activités. Je suis moi-même dirigeant de club et toutes ces questions sont mon quotidien.

C'est quoi un club pour vous ?

Les clubs c'est la porte d'entrée de notre sport pour le public. Quel que

soit notre parcours, on a tous débuté dans un club. Le club c'est le premier contact, la première impression et la première approche. Il est donc indispensable de réussir cette première étape en ayant en tête de nous adresser aux enfants, aux adolescents et aux adultes et en proposant aussi bien des produits de loisirs, que tournés vers la compétition ou l'équitation d'extérieur.

Il nous faut garder notre diversité pour attirer ces publics et créer des actions lisibles pour les capter. C'est le rôle de la Fédération de proposer des outils adaptés pour permettre à tous les acteurs présents dans un centre équestre et/ou un poney-club d'accueillir leurs cavaliers dans de bonnes conditions.

Quelles sont les grands dossiers que vous souhaitez lancer ?

La priorité est de renforcer cette proximité et de poursuivre les échanges que nous avons avec les dirigeants. Le lancement des Assises des territoires avec l'organisation des tables rondes en région est déjà une étape importante pour aborder tous ces sujets.

Nous souhaitons avoir tout au long de l'année des échanges réguliers pour partager les idées que nous portons et mesurer leur efficacité sur le terrain. C'est indispensable. Nous avons tous à apprendre les uns des autres. Pour être efficaces, il nous faut agir collectivement. Il y a plusieurs dossiers déjà lancés comme la campagne de promotion des métiers de l'équitation pour la rentrée ou celle de promotion des activités équestres auprès du grand



public. Nous utilisons beaucoup le digital et les réseaux sociaux qui sont aujourd'hui des bons outils pour cibler précisément les publics que l'on souhaite toucher en fonction de leur profil et/ou de leurs affinités.

Côté formation, nous travaillons également sur un nouveau diplôme fédéral de soigneur animateur pour aller chercher au sein de nos clubs nos futurs enseignants et leur proposer un parcours de formation adapté.

Des actions tout de suite et des dossiers de fond qui donneront lieu à des groupes de travail par exemple sur l'évolution des labels de la Fédération, ou sur les outils de développement à destination des publics adultes ou pour les stages vacances.

Nous souhaitons inviter les clubs à l'automne à un nouveau format de Congrès fédéral en version digitale. Cela nous permettra d'aborder davantage de thématiques sous forme de visio-conférences. Un projet que je souhaite mener en partenariat avec les Comités régionaux et les Comités départementaux afin que le plus grand nombre y participe et que nous puissions agir au plus près du terrain et des besoins.

Commissions

Les commissions fédérales sont en cours de constitution. Elles seront présentées dans **La Ref 229** de septembre.

ASSISES DES TERRITOIRES

AVEC ENVIRON 1500 CONTRIBUTIONS, 900 RÉPONSES À LA GRANDE ENQUÊTE EN LIGNE ET 600 PARTICIPATIONS AUX VISIOCONFÉRENCES, LES ASSISES DES TERRITOIRES SONT LA PLUS VASTE CONCERTATION NATIONALE ORGANISÉE PAR LA FFE. L'ESSENTIEL.

En chiffres

- 32 visioconférences pour les clubs et pour les comités métropolitains et ultramarins.
- 30 e-mailings d'invitation.
- 7 réunions du groupe de travail présidé par Emmanuel Feltesse.
- 1 165 interactions des clubs.
- 292 interactions des comités.

Voir aussi [Ref 227](#) page 4

Les Assises ont permis des échanges riches et nourris. Ils ont mis en évidence la nécessité d'un dialogue régulier entre les élus fédéraux et les clubs et celle de définir les missions des OD pour que les CRE et CDE soient davantage le relais entre les clubs et les politiques régionales, qu'ils réunissent régulièrement leurs clubs et qu'ils soient moteurs dans la formation professionnelle.



aux territoires est à créer à la FFE avec des formations des élus et des permanents des OD aux outils et services FFE et à la gouvernance d'un OD.

Il soutiendrait notamment la mutualisation d'initiatives et les recherches de financements qui nécessitent de bonnes relations avec les collectivités et partenaires territoriaux.

Dès maintenant

Le Comité fédéral du 25 mai a souhaité annoncer dès maintenant qu'il prendra en compte les demandes de révision des statuts avant les prochaines élections des OD, notamment pour élargir les conditions d'éligibilité des présidents et membres des comités directeurs. Un service dédié aux territoires va être créé. Le renforcement de la proximité de la FFE avec les clubs est une priorité qui passera à la fois par des visites terrain, par des échanges réguliers en visioconférences et par une relation renforcée avec les acteurs départementaux. Toutes les demandes sur le digital seront intégrées dans le grand plan de digitalisation fédéral.

Sport

Les OD ont vocation à mettre en place des circuits labellisés et à coordonner les calendriers pour les optimiser. L'idée est celle d'une coordination régionale avec délégation aux CDE. L'autre question sport a été celle des Officiels de compétition qui privilégie les outils digitaux de formation.

Développement & communication

La question de la licence a été débattue, notamment, qui peut la délivrer. L'idée est de créer ou réactiver les Groupements de randonneurs équestres (GRE) pour mieux répondre aux attentes des cavaliers les plus isolés.

Les demandes vont vers la diversification des disciplines et le renforcement des pratiques en direction de publics spécifiques.

De plus, pour davantage de proximité avec les clubs FFE, un renforcement des visites des auditeurs et des techniciens en activités équestres est souhaité avec un plus fort investissement digital. Les actions inter-clubs sont à faciliter et à encourager par les OD, par exemple pour les achats groupés.

Tourisme équestre

Le tourisme à cheval doit mieux se positionner dans les schémas de développement touristique et au cœur des actions des collectivités territoriales. Une mission clé des CRTE et CDTE est de rassembler les cavaliers indépendants autour de projets. Il a aussi été demandé d'intégrer des modules Création d'entreprise et Commercialisation de produits dans les formations TE.

Formation

Les CRE ont vocation à organiser la formation professionnelle pour laquelle un calendrier / catalogue national est souhaité, à déployer des formations digitales et à imaginer des services de remplacement, type Chambre d'Agriculture. La proposition de parcours de formation aux métiers qui cumulent des compétences sanctionnées par des diplômes successifs est bien perçue. Outre les optimisations, il a été demandé d'intégrer davantage l'équitation de pleine nature dans le BP JEPS.

Ultramarins

Le nombre de clubs, leur densité, les spécificités et particularismes sont à prendre en compte prioritairement dans ces territoires. Il faut également considérer le poids très important des élus territoriaux locaux. La FFE ne peut que venir en appui à leur mobilisation.

Les formations digitales pour les Officiels sont à privilégier. Les questions vétérinaires et de remonte de cavalerie ont fait l'objet de demandes spécifiques.

En savoir plus

Les Assises des territoires se sont inscrites dans le prolongement des Rencontres du tourisme équestre. Voir les [Actes](#) à la page Tourisme.

Vie fédérale & gouvernance

L'idée d'élargir l'éligibilité dans les OD aux personnes assurant des missions spécifiques est très partagée, tout comme celle que les CDE soient plus impliqués dans les instances du CRE. Un service dédié

RENTRÉE DIGITALE

LA FFE A PRIS L'OPTION DU TOUT DIGITAL POUR LA PROMOTION DE L'ÉQUITATION À LA RENTRÉE AVEC LE RECOURS À DES PUBLICATIONS SPONSORISÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (RS) ET LA MOBILISATION D'INFLUENCEURS AUX LARGES COMMUNAUTÉS. DES ACTIONS FACILES À OPTIMISER PAR LES CRE, LES CDE ET LES CLUBS.

Journées du cheval

Les leviers les plus puissants pour créer du trafic vers les établissements équestres sont le digital et le marketing de proximité. Chaque club qui inscrit sa manifestation pour les dimanches 5, 12, 19 et/ou 26 septembre reçoit donc un kit de promotion de son opération au niveau local.

Il contient affiches et invitations personnalisables pour faire de vos cavaliers et de vos commerces de proximité des ambassadeurs de vos journées.



notamment les liens vers votre site et vos RS.

Messages

Pour la prochaine rentrée, 4 messages seront privilégiés.

L'équitation pour bouger : pluralité des activités, loisir sportif et sport plaisir.

L'équitation pour se faire du bien : bienfaits pour l'enfant : rapport à l'autre, confiance en soi, éducation... bienfaits pour l'adulte : développement personnel, santé, sociabilisation...

L'équitation pour se (re)connecter avec la nature : lien avec l'animal et avec la nature.

L'équitation pour se responsabiliser : sport éducatif, école de la vie, lieu de sociabilisation.



Tous à cheval

Tous à cheval devient le point d'entrée unique des opérations FFE pour le public. La plateforme regroupe les **Journées du cheval**, la **Fête du poney** et la **Journée de l'attelage**. L'objectif est d'améliorer la visibilité de ces opérations en développant le trafic vers ce site.

Inscrivez vos Journées dès maintenant sur tousacheval.ffe.com. Vous recevrez automatiquement votre kit.

et Youtube aux très larges communautés (entre 400 000 et 4 millions).

Publications et vidéos de promotion des disciplines façon youtubeur, seront postées sur les RS FFE et sponsorisées afin de toucher de nouvelles cibles.

En complément, un important dispositif d'achat de publicité sur les RS est programmé dès août et sera en fil rouge tout au long de l'année avec un focus spécifique sur les **Journées du cheval** tout le mois de septembre.

Relais

Un projet de relais a été proposé aux CRE et CDE pour amplifier la campagne FFE. La sponsorship des posts RS est très abordable et le recours à des influenceurs de la région est une possibilité intéressante.

Les clubs peuvent aussi monter un plan de publicité digitale à la rentrée qui peut produire des effets significatifs avec des budgets de l'ordre de 500 à 1000 €. Voir le mode d'emploi dans le **Collector REF N°1** page 16.

La série de 40 films réalisés en 2020 va faire également, en soutien, l'objet d'une amplification sur les RS FFE. Chacun est appelé à liker et à partager les publications promotionnelles de toutes sortes qui vont être activées par la FFE à la rentrée sur Facebook, Instagram, Tiktok et Youtube.

Innovant et engageant

La FFE innove en déployant pour cette rentrée un dispositif d'ambassadorat avec des influenceurs pour toucher familles, adolescents et adultes. L'influence est un levier puissant de communication qui permet d'humaniser la relation pour un plus fort impact.

Concrètement, cela va se traduire par des contenus engageants sur leurs comptes Instagram, Facebook Tiktok

Géolocalisation

En parallèle, la visibilité sur internet des clubs labellisés va être améliorée à travers la remontée automatique d'ici septembre des fiches club, du site FFE vers des supports comme google my business ou waze.

Cela permettra aux clubs d'apparaître dans les moteurs de recherche lors de requêtes d'établissements équestres à proximité. D'où l'importance cruciale de mettre à jour votre fiche club,

Les Français connectés

91 % des Français sont connectés. 75 % sont actifs sur les RS, dont 96 % depuis leur mobile. Ils y passent en moyenne 1 h 41 par jour.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

LE 30 JUILLET PROCHAIN, LES CAVALIERS ET MENEURS FERONT LEUR GRANDE ENTRÉE AU PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ISLE-BRIAND, AU LION-D'ANGERS (49). DANS LE RESPECT DES RÈGLEMENTATIONS ET CONTRAINTES SANITAIRES, CETTE ÉDITION INÉDITE RÉSERVE PLEIN DE SURPRISES AUX EQUIRANDINS ET AU GRAND PUBLIC, ET PROMET D'ÊTRE RICHE EN ÉMOTIONS !



Offres en régions

Soucieux de soutenir les participants dans l'aventure Equirando, les CRE et CRTE se mobilisent et apportent leur aide.

Auvergne-Rhône-Alpes

Le CRTE offre un t-shirt à chaque cavalier.

Bourgogne-Franche-Comté

Le CRTE offre à chaque randonneur un kit de petit équipement de randonnée et une dotation de 150 € par équipe constituée pour faciliter la logistique.

Bretagne

Le CRTE accorde une aide de 50 € et offre un filet aux couleurs du CRTEB et de l'Equibreizh à chaque cavalier/meneur breton inscrit.

Grand Est

Le CRTE offre un t-shirt personnalisé Equirando et organise un Challenge nombre de kilomètres : les trois premiers en individuel et en groupe, pourront gagner des bouteilles de champagne !

Hauts-de-France

Le CRTE offre 50 € à chaque cavalier inscrit.

Ile-de-France

Le CRE prend en charge l'intégralité, repas compris, de l'organisation de l'étape du 28 juillet au Thomas'Ranch.

Normandie

Le CRTE soutient les cavaliers randonneurs normands en attribuant une aide financière de 100 € aux jeunes de moins de 18 ans. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer une vidéo de motivation ! Pour tous les licenciés normands inscrits, un polo sera offert pour porter fièrement les couleurs régionales lors du défilé !

Nouvelle-Aquitaine

Le CRTE offre un polo avec son écusson.

Pays de la Loire

Le Comité Organisateur et le CRE aident les clubs : le dixième cavalier inscrit est offert et 50 € sont remboursés sur l'inscription de chaque cavalier.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRTE offre 50 € et un gilet sans manches à ses couleurs à chaque participant.

Le programme se dévoile

Outre le traditionnel défilé, ainsi que les randonnées proposées le samedi, le grand public pourra vivre pendant trois jours au rythme des Equirandins ! Au programme, un village d'exposants : domaines viticoles, selleries, food-truck, producteurs locaux, artisans d'art, cosmétiques... de nombreuses animations : baptêmes poney, musique, exposition sur le bien-être animal, et des spectacles équestres variés et originaux : Chevaux de prestige, Cadre Noir de Saumur, Compagnie Capalle, voltige, numéro comique...et bien plus encore !

Fin des inscriptions

Attention... c'est la dernière ligne droite pour participer. Il vous reste quelques jours pour inscrire votre équipe ! Identifiez-vous sur FFE Club SIF / Tourisme / **Equirando 2021** pour saisir vos inscriptions.

En savoir plus

Site internet :

Equirando.com

Page Facebook :

[Equirando](https://www.facebook.com/Equirando)

Groupe Facebook :

[Equirando 2021 – le groupe des Equirandins](https://www.facebook.com/Equirando2021)

Compte Instagram :

[equirando.official](https://www.instagram.com/equirando.official)

Comité d'Organisation :

equirando2021@gmail.com

Foire Aux Questions

(lien cliquable)

[https://www.ffe.com/](https://www.ffe.com/equirando/)

[equirando/](https://www.ffe.com/equirando/)

[Edition-2021/](https://www.ffe.com/equirando/)

[\(article\)/46406](https://www.ffe.com/equirando/)



STAGES PLEINE NATURE

PROFITEZ DES VACANCES POUR PROPOSER À VOS CAVALIERS DES STAGES PLEINE NATURE. UNE FAÇON ORIGINALE DE DIVERSIFIER L'OFFRE DE VOTRE CLUB, FIDÉLISER VOS CAVALIERS, RENFORCER LA POLYVALENCE DE VOTRE ÉQUIPE ET DE VOTRE CAVALERIE ! QUELQUES PROPOSITIONS. A VOUS DE PIOCHER POUR COMPOSER VOTRE PROPRE PROGRAMME.



© FFEEN Hobbys

Pour une journée... Ou deux...

Appuyez-vous sur les **Cahiers de Cavalier Nature**, version Poney ou Junior, pour proposer aux randonneurs en herbe des activités d'équitation d'extérieur interactives de découverte de la nature, à pied ou à cheval : ateliers créatifs, quizz, jeux collectifs... L'autre partie du stage sera dédiée à une promenade : de quelques heures à la journée, en boucle au départ du club ou depuis un autre lieu, avec ou sans le pique-nique dans les sacoches...

Pour les adultes amateurs de chevaux et de nature, préparez votre sortie en extérieur en abordant les techniques de randonnée équestre : topographie, maréchalerie de secours, bourrellerie, matelotage, secourisme équin... Visionnez en amont ou ensemble les vidéos thématiques sur la playlist **Tourisme équestre** de la chaîne FFE sur Youtube qui donnent en quelques minutes tous les conseils nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur. Mêlant activités ludiques, connaissances techniques, convivialité, connexion avec

la nature avec son poney ou cheval et évasion, même autour du club, le stage court Pleine nature a plus d'un atout ! Ce format est par ailleurs facile à moduler en fonction du niveau des cavaliers, de leurs préférences, et de la météo !

... Et plus si affinités !

Pour les mordus de tous âges d'équitation d'extérieur, organisez un stage de plusieurs jours, préparant le passage d'un diplôme : un Galop® de Pleine nature ou le Brevet Randonneur Bronze par exemple. En plus de l'évaluation des connaissances générales, des soins, et de la pratique équestre sur des difficultés naturelles ou simulées, les Galops® de Pleine nature testent des connaissances du milieu naturel et en topographie-orientation, utiles en randonnée. Ils intègrent la dimension éthologique et des connaissances sur l'animal cheval, donnant la part belle à la relation avec lui. Appuyez-vous sur le **Guide fédéral Galops® 1 à 4 Pleine nature** pour former vos cavaliers.

Alternez séances théoriques et pratiques, et préparez vos randonnées grâce à **GeoCheval.com**, la plateforme de valorisation des itinéraires équestres. Un bon exercice de topographie / orientation pour vos apprentis randonneurs !

A ceux qui auraient leur Galop® 2 de Pleine nature et 4 journées de randonnée validées sur leur carnet électronique, remettez le Brevet Randonneur Bronze, véritable passeport de formation Tourisme équestre.

Vous pouvez d'ailleurs proposer un stage dédié Brevet Randonneur Bronze, avec remise d'insigne et de diplôme personnalisé à la clé pour les lauréats !



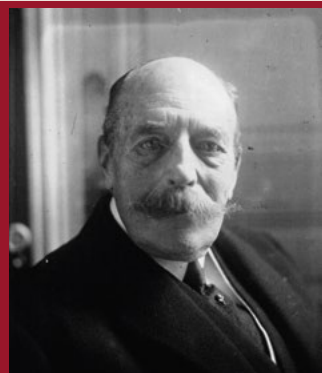
Boîte à outils FFE

Retrouvez les **Cahiers de Cavalier Nature**, le **Guide fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine nature**, les insignes Brevet Randonneur de bronze sur **boutique.ffe.com**.

Appuyez-vous sur le collector Ref N° 6 **Proposer la pleine nature** pour mettre en place des projets et activités d'équitation d'extérieur ! Au sommaire : habituer chevaux & cavaliers, participer à une randonnée régionale... Mettez en avant vos stages, séjours, promenades et randonnées sur la plate-forme **AChevalenFrance.com** et bénéficiez d'un référencement national pour vos offres.

Faites découvrir l'équitation et vos stages Pleine nature grâce à la licence verte ! Proposée au tarif accessible de 10 € pour une validité de 30 jours, elle permet de goûter aux offres et services fédéraux. C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.





© BNF Gallica

Le baron du Teil de Havelt

Les seize présidents

1921-1931
Baron G. du Teil de Havelt
1931-1942
Général Pierre Détrouyat
1942-1943
Général Albert Decarpentry
1943-1951
Marquis Jacques de Juigné
1951-1959
Alphonse Pollet-Ternynck
1959-1962
Pierre Guichenné
1962-1970
Baron Renom de France
1970-1972
Dr Jean Caucanas
1972-1976
Dr vétérinaire
Edouard Pouret
1976-1985
Christian Legrez
1985-1988
Dr vétérinaire
Jean-François Chary
1988-1989
Jean Soyer
1989-1993
Loïc Le Masne de Chermont
1993-1998
Pierre Durand
1998-2004
Jacqueline Reverdy
2005-2006
Administration judiciaire
Depuis 2006
Serge Lecomte

1921 : CRÉATION DE LA PLUPART DES FÉDÉRATIONS

LA QUESTION DE LA COORDINATION DU MOUVEMENT SPORTIF S'EST POSÉE AVEC LA CRÉATION DES JEUX OLYMPIQUES MODERNES À L'INITIATIVE DU BARON PIERRE DE COUBERTIN EN 1896 À ATHÈNES DANS LE CADRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO). IL FALLAIT DES RÈGLES POUR DÉTERMINER LES VAINQUEURS. DONC DES FÉDÉRATIONS POUR LES FIXER.



Avant 1924

Lors des premiers Jeux olympiques, chaque comité d'organisation établissait ses propres règles. On en a gardé la trace dans le très long rapport des Jeux olympiques de Paris en 1900. Chaque discipline enregistre pour l'histoire la description précise de ses épreuves et les résultats. C'est la Société hippique française présidée par la Baron du Teil qui assure cette mission pour les sports équestres.

Au programme : saut en longueur, saut en hauteur et parcours de type grand prix. Les épreuves sont en fait une animation pendant toute la durée de l'Exposition universelle, comme à Saint-Louis en 1904.

En 1908, 1912 et 1920, les sports et les épreuves au programme sont fonction des circonstances. La voltige est au programme en 1920. Discipline à part entière, le polo est olympique en 1900, 1908, 1920, 1924 et 1936.

Dans la perspective des JO de Paris 1924

Afin d'optimiser la tenue des Jeux à Paris en 1924, le Baron Pierre de Coubertin (président du CIO de 1896 à 1925) souhaite s'appuyer sur des fédérations internationales pour chaque sport. Il faut donc créer des fédérations nationales dans chaque pays présentant des concurrents. C'est ainsi que les fédérations olympiques françaises sont pour la plupart créées à partir du printemps 1921 et les fédérations internationales dans l'hiver qui suit.

Création de la FNSE et de la FEI

À l'initiative du Baron du Teil, les forces vives de l'équitation se fédèrent pour créer la Fédération nationale des sports équestres déclarée officiellement le 24 juin 1921. Il s'agit de la Société hippique française, de la Société du cheval de guerre (SCG), de l'Étrier, du Polo et de l'Union des sociétés d'équitation militaire (USEM).

La Fédération équestre internationale (FEI) est créée en novembre 1921 à Lausanne. Ses membres fondateurs sont la France, les États-Unis, la Suède, le Japon, la Belgique, le Danemark, la Norvège et l'Italie. Elle est également présidée par le Baron du Teil.

Les deux associations prennent pour emblème le saint patron des cavaliers représenté terrassant le dragon à l'image du tableau de Raphaël. Ce sera le logo de la Fédération sous différentes formes jusqu'en 1987 où le président Chary fera un appel à créer un logo pour la FFE, appel remporté par Philippe Guibout, avant qu'il devienne l'architecte du Parc équestre fédéral.

LA FEDERATION FETE SES 100 ANS

L'ÉQUITATION EST DEVENUE POPULAIRE

LE PHÉNOMÈNE MAJEUR DE CETTE HISTOIRE D'UN SIÈCLE DE LA FÉDÉRATION EST LE CHANGEMENT DE STATUT DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Nouvelle place du cheval

Précieux compagnon de travail et de transport pour l'homme jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le cheval est également un symbole de pouvoir pour les puissants et une force décisive pour les armées. Il y eut par exemple 1,4 millions de chevaux tués pendant la guerre de 1914-1918.

Mécanisation et exode rural

Amorcée entre les deux guerres, la mécanisation agricole déclenche un exode rural qui se poursuivra inexorablement jusque dans les années 1960. Le cheptel équin de la France passe de 3 à 4 millions de têtes en 1913 à 500 000 dans les années 1980 pour remonter à environ 1 million aujourd'hui.

Le cheval devient alors l'apanage des militaires et de la bonne société.

Sport et loisir

Les Haras d'abord, ont largement participé à donner un nouvel avenir au cheval par le sport et les loisirs, notamment en favorisant les regroupements de cavaliers dans les clubs via l'encouragement des SHR & U, Sociétés hippiques rurales et urbaines, dès le milieu des années 1930.

Ensuite, les sports équestres organisés dans les années 1950, le tourisme équestre dans les années 1960, puis les poney-clubs dans les années 1970 ont réuni leurs forces vives en 2000 et ils ont fait de l'équitation l'un des sports préférés des Français.

Ce faisant, la Fédération a étendu son champ d'action pour intégrer progressivement de plus en plus d'activités.

Aux commandes du Poney Club de France, puis de la FFE, Serge Lecomte a beaucoup fait pour rendre l'équitation populaire, notamment grâce aux campagnes de communication TV depuis 2009 avec des slogans qui ont marqué **Le cheval c'est trop génial** ou encore en 2020 **Tous à cheval !**



Du concours hippique de Paris en 1886 à la publicité **Le cheval c'est trop génial** de 2009



Le livre

Un siècle d'équitation, Centenaire de la Fédération française d'équitation réalisé en partenariat avec les Éditions Flammarion, est disponible en librairie.

Les chapitres

Chapitre 1 : 1921-1949
Emanation de la Société hippique française

Chapitre 2 : 1950-1986
Dans le sillage des Haras nationaux

Chapitre 3 : 1987-1999
La Fédération fruit de ses délégations

Chapitre 4 : 2000-2020
A la conquête de tous les publics

Les thèmes

La vie institutionnelle de la Fédération située dans son contexte.

Le développement des pratiques, notamment en club avec une orientation loisirs.

La formation des cavaliers et des enseignants.

Le sport avec les grands concours et les médaillés.

JEAN-LOUIS GOURAUD A CONFIANCE DANS L'AVENIR DU CHEVAL

JEAN-LOUIS
GOURAUD
DONNE DES
ARGUMENTS
FORTS POUR
RÉPONDRE AUX
OPPOSANTS À
L'UTILISATION
DES ANIMAUX.

Pourquoi vous être engagé dans le débat sur le rapport entre les humains et les animaux, plus particulièrement les chevaux ?

Parce que la nature même de ces rapports semble soudain remise en cause. Parce que la façon dont ils sont établis depuis des millénaires est tout à coup contestée, critiquée, voire condamnée. Parce que l'équilibre harmonieux que l'homme avait fini par trouver, après des siècles de collaboration avec les animaux en général, le cheval en particulier, est aujourd'hui menacé.

Il faut reconnaître que certaines dérives dans la façon dont les hommes utilisent, emploient ou exploitent les animaux ont atteint un tel niveau d'horreur que des réformes profondes doivent être décidées de toute urgence.

Mais je m'inquiète des amalgames : il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Ce n'est pas parce que certaines pratiques humaines à l'égard des animaux doivent être réformées, ou abolies, qu'il faut condamner, voire interdire, toute forme de relation entre les espèces. Ce n'est pas parce que l'automobile est l'une des principales causes de mortalité qu'il faut interdire l'usage de l'automobile !

On prête à Staline la remarque suivante : « Si un individu vous pose problème, supprimez l'individu – vous supprimerez le problème ! » C'est un peu l'attitude des extrémistes de l'animalisme : la nature des relations entre l'homme et les animaux pose parfois problème ? Supprimez cette relation, vous supprimerez le problème !

Quelles distinctions faites-vous entre les différents opposants à l'utilisation des équidés pour le sport,



**le loisir et le travail ?
À votre avis, quels en sont les fondements ?**

Il y a plus de cinquante nuances et plus de variants que dans l'épidémie de Covid chez les opposants à toute forme de relation entre les humains et les animaux. Entre l'adolescente qui, croyant bien faire, laisse son chien faire n'importe quoi et le militant antispéciste qui va casser la gueule à la caissière d'une boucherie, il y a toute une gamme d'opinions et de comportements entre lesquels je me garderai bien de tout amalgame.

Il y a des associations animalitaires, des partis politiques animalistes, des groupuscules antispécistes, des militants vegans, des écologistes « responsables », de doux rêveurs persuadés que « la Nature » (avec un N majuscule) est forcément juste et bonne – alors qu'elle est en vérité injuste et cruelle... – un peu comme Jean-Jacques Rousseau qui croyait au « bon sauvage » : tout cet ensemble forme un chœur cacophonique.

Comme toujours, ce sont ceux qui crient le plus fort qui se font le mieux entendre. Ceux dont les cris m'inquiètent

le plus sont ceux qui vous expliquent que toute forme de relation entre les humains et les animaux est une oppression exercée par les premiers sur les seconds. Et que la seule façon de mettre un terme à cette oppression est de cesser toute forme de relation, voire de contact entre les espèces !

En ce qui concerne la relation avec le cheval, cela signifierait, en poussant la logique à son terme, la fin de l'équitation. Et donc – j'insiste là-dessus – la fin du cheval ! Que les animalistes antispécistes se moquent de la disparition de toute activité équestre, je peux le comprendre. Qu'ils envisagent sans ciller la disparition de l'espèce chevaline tout entière, cela me surprend davantage, car ils entrent là en totale contradiction avec leurs « cousins » les écologistes qui, eux, au contraire, se soucient beaucoup du maintien de la biodiversité !

Il faut le dire et le redire : le cheval n'existe que parce qu'il est employé, protégé par l'homme. Ce qui a sauvé l'espèce de la disparition, c'est sa domestication. Toutes les variétés sauvages de l'espèce équine ont disparu, non pas à cause des prédateurs de l'homme, mais de façon naturelle,

l'animal n'étant alors plus capable de survivre dans son milieu.

Interdire l'emploi du cheval, c'est le condamner. Toutes les races ne correspondant plus à une utilité pratique ont disparu. Les races de trait ont disparu lorsque la mécanique a permis de les remplacer. Les races lourdes vont disparaître au fur et à mesure que diminuera la consommation hippophagique. Les races de sport, de course, de loisirs disparaîtront s'il n'y a plus de sport, de course ou de loisirs ! C'est inéluctable.

Quels sont les principaux arguments que l'on peut opposer aux animalistes et aux antispécistes ?

En dehors de les mettre devant l'énorme responsabilité qu'ils prennent en voulant séparer les chevaux des humains, il faut tenter, aussi souvent que possible, de les amener sur le terrain, là où les humains et les chevaux vivent ensemble une relation harmonieuse, équilibrée, à l'avantage mutuel des deux espèces. Ce qui aveugle, la plupart du temps, les militants antispécistes, c'est l'ignorance des réalités. Leur réflexion est souvent purement théorique, voire idéologique. Elle a pour origine de vieux schémas, qui se réfèrent en particulier à Karl Marx, qui aurait affirmé que tout travail est une aliénation. Si c'est une aliénation pour l'homme, disent alors les antispécistes, c'en est une aussi pour le cheval. Double erreur !

Primo, Marx n'a jamais dit que le travail était une aliénation. C'est au contraire une libération. Mais il

a prétendu, à juste titre, que parfois les conditions de ce travail sont aliénantes. Là-dessus, on peut être d'accord. Il faut veiller à ce que les conditions de l'emploi des chevaux ne soient ni douloureuses, ni contraignantes, mais au contraire « libérantes », ou libératoires, c'est-à-dire joyeuses, ludiques, heureuses.

Il suffit de venir voir. Bien des chevaux de sport témoignent d'un vrai plaisir à sauter des barres, des chevaux de spectacle à passer, des chevaux de course à courir. On a tous vu, à l'inverse, des vieux chevaux de course, de spectacle ou de sport dépérir, déprimer lorsqu'on les mettait à la retraite !

Quels sont les points de force de la cause des équidés au XXI^e siècle ?

Les mouvements animalistes extrémistes, en souhaitant la fin de toute relation entre les espèces, envisagent en fait un avenir sans animaux. Pour ma part, je prédis l'inverse ! Plus les humains seront mécanisés, urbanisés, informatisés – et donc enfermés, isolés –, plus ils ressentiront un violent besoin de se reconnecter à la nature (bonne ou mauvaise), aux vraies choses, aux vraies odeurs, à la vraie vie, aux étoiles, au soleil, au cosmos !

Voyez déjà le succès de ceux qui proposent d'aller se ressourcer dans la forêt, auprès des arbres. Les arbres, c'est bien. Les chevaux, c'est encore mieux. Plus on s'éloignera des chevaux, plus on aura besoin des chevaux ! Oui, je le proclame : « Le cheval, c'est l'avenir ! »



La règle des 5 libertés qui figure dans les chartes de bien-être animal est-elle suffisante pour assurer leur bien-être ?

Ces principes me paraissent excellents, mais insuffisants. Il y a, à mon avis, une autre liberté fondamentale à garantir aux chevaux pour assurer leur bien-être : c'est la liberté de... travailler !

Contrairement à ce que beaucoup croient, le travail fait partie du bien-être du cheval. J'ajouterai : tout cheval doit avoir droit à recevoir un enseignement et une éducation. Peut-être serait-il trop long d'entrer ici dans les détails des raisons pour lesquelles ce droit me paraît essentiel, mais je vous exhorte à aller les découvrir en lisant mon petit livre, *Le Cheval, c'est l'avenir* ! (Actes Sud éditions, 70 pages, 8 euros).

Le concept des 5 libertés

Les conditions suivantes doivent être remplies pour les chevaux :

1. Absence de faim et de soif : le cheval a accès à de l'eau potable et à une alimentation en accord avec ses besoins.
2. Absence de douleurs, de blessures et de maladies grâce à une prévention adéquate et/ou un diagnostic et des soins rapides.
3. Possibilité d'exprimer des comportements normaux.
4. Absence de peur et de détresse, les conditions nécessaires pour éviter la souffrance mentale étant garanties.
5. Absence de contrainte physique ou thermique. Pour cela, il jouit d'un environnement adapté, a accès à une zone de repos confortable et dispose d'un refuge en cas d'intempéries.

Lire aussi

Le Pèlerin émerveillé où JL Gouraud raconte son raid Paris-Moscou et qui a obtenu le Prix Renaudot poche 2013. Actes Sud.
Chevauchées sibériennes de JL Gouraud. Arthaud Poche.
C'est pas con un cheval. C'est pas con !... de JL Gouraud et Cie. Editions du Rocher.
Le Cheval un dieu ? et l'équitation une religion ? Ouvrage collectif. Actes Sud.

Jean-Louis Gouraud

Ecrivain et éditeur français, Jean-Louis Gouraud est un historien du cheval et de l'équitation à la culture encyclopédique. Auteur de nombreux ouvrages et créateur de collections équestres, il a beaucoup voyagé dont en 1990 un mémorable raid de Paris à Moscou avec deux trotteurs en 75 jours.

En savoir plus

Consulter la *Charte du Bien-être équin* sur ffe.com.

Mention bien-être animal pour les clubs labellisés dans l'espace club de ffe.com : Labels / Espace Club / Sites FFE - Portail FFE - Espace club

NATIONAL ENSEIGNANTS

PRENEZ DATE POUR LE NATIONAL ENSEIGNANTS QUI AURA LIEU AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE LES LUNDI 11 ET MARDI 12 OCTOBRE 2021.

Programme

Quatre disciplines sont au programme, les trois disciplines olympiques, dressage, saut d'obstacles et concours complet, et le hunter. Dans chacune, on distingue 3 niveaux, Championnat, Coupe et Critérium.

Qualifications

Les cavaliers doivent être titulaires d'un titre d'encadrement de l'équita-

tion ou élèves en formation pour devenir moniteur, animateur ou ATE et d'une licence compétition.

Sportif et festif

Rendez-vous sportif dédié, le National Enseignants est l'occasion d'un beau rendez-vous de fin de saison festif : soirée des régions le dimanche soir et soirée de gala le lundi soir.



Engagements

Réservez vos deux jours. Des hébergements de différents niveaux et prix sont disponibles sur place et la clôture des engagements est le 21 septembre 2021. Renseignements parc@ffe.com

LE GRAND TOURNOI

N'AYANT PU SE TENIR À SA DATE HABITUELLE, LE GRAND TOURNOI EST REPROGRAMMÉ DU JEUDI 4 AU SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021 AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL.

C'EST L'OCCASION DE PROPOSER UN PROJET COMPÉTITION DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE AUX CAVALIERS FRUSTRÉS DU FRISSON DU SPORT PENDANT LE CONFINEMENT.



Nouvelle opportunité

Programmé le second week-end des vacances de la Toussaint, le Grand tournoi 2021 permet de programmer pour ses cavaliers, à l'issue des entraînements de septembre, une formule inédite de stage compétition avec entraînements et préparations du samedi 30 octobre au mercredi 3 novembre, voyage à Lamotte le mercredi et championnat du jeudi au samedi.

Programme et règlement

Les trois disciplines de base du Grand Tournoi sont au programme : horse-ball, pony-games et paddock polo.

Le règlement est en ligne sur ffe.com / disciplines. Choisir **horse-ball** ou **pony-games** ou **paddock polo**.

Horse-ball

Les catégories d'âge prises en compte sont celles de 2021.

L'article 4.6 D – **Catégories d'âges et sur-classement** du règlement fédéral spécifique Horse-ball s'applique ! A savoir : le sur-classement permet à un joueur appartenant à une équipe de son âge de jouer dans l'épreuve immédiatement supérieure et le sur-classement peut être anticipé à partir du 1^{er} septembre de chaque saison. Pour cette édition, les qualifications équipes qui correspondent à l'addition des participations d'un club sont ramenées à une seule qualification équipe pour tous niveaux.

Pour le cavalier, la qualification requise est également d'une participation en compétition pour tous niveaux.

Pony-games

En pony-games, le Grand Tournoi s'adresse cette année aux catégories

Club (15 ans et +), Club Senior (26 ans et +) et Club Major (40 et +), en indice 1 et 2 et en équipe.

Le nombre de points nécessaire à la qualification a été ramené à 10 points pour les indices 2 et à 20 points pour les indices 1.

Paddock polo

En paddock polo, aucune qualification n'est requise.

Pratique

Réservation des hébergements et des boxes auprès du service Parc : parc@ffe.com ou 02 54 94 46 00.

Ouverture des engagements le 4 octobre. Clôture le lundi 18 octobre.

Prenez également date pour le Grand Tournoi 2022 qui est programmé du vendredi 27 au dimanche 29 mai au Parc équestre fédéral de Lamotte.

DELMOTTE À LA BAULE



Doublé français dans le Grand Prix 5* du 60^e Longines jumping international de La Baule. Nicolas Delmotte / *Urvoso du Roch* (MC Morlion) l'emporte devant Laurent Goffinet / *Atome des Étisses* (EARL Haras de Lacke).



Décidément très en forme, Nicolas avait attaqué avec 4 + 0 pts dans la Longines FEI Coupe des Nations de France, toujours avec *Urvoso*. Mathieu Billot score 5 + 1 pts avec *Quel Filou* (SCEA Ecurie Billot, B & V Garreau). La France termine neuvième.



La victoire est pour la britannique Holly Smith dans le Derby des Pays de la Loire. Nicolas Delmotte est second, cette fois-ci avec *Citadin du Chatellier* (LR).

Emmanuèle Perron-Pette et Frédéric Morand, vice-présidents de la FFE, et Pierre de Brissac, président du concours, récompensent Mathieu Billot / *Lord de Muze* pour sa 3^e place dans le Prix FFE Equiaction.



Ingmar de Vos, président de la FEI, est accueilli par Frédéric Bouix, délégué général de la FFE.

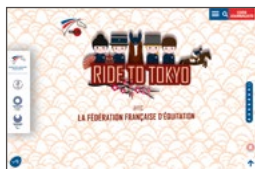
Photos FFE / PSV



Invités dans la loge FFE, dont Pierre Durand, à droite.

RIDE TO TOKYO

LA PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO EST DANS LA DERNIÈRE LIGNE DROITE ET LE STAFF FÉDÉRAL A FAIT LE POINT LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À LA BAULE. L'ESSENTIEL.



A un mois et demi de l'ouverture des JOP de Tokyo, la FFE maintient son projet sportif ambitieux dont l'objectif suprême vise Paris 2024, malgré un calendrier sportif bouleversé qui verra les JOP et les championnats d'Europe se tenir à quelques semaines d'intervalle.

Tokyo 2021 et Paris 2024

« Il faut avoir la culture de l'olympisme pour Paris, affirme Frédéric Morand, vice-président FFE JOP 2024. Nous avons une liste de chevaux pour Tokyo 2021, une liste de chevaux pour Paris 2024 et une liste de chevaux espoirs. Avec toutes les équipes, il s'agit de définir le programme de chaque couple dans le but de maintenir le haut niveau et la haute performance sportive. Nous encadrons tous les circuits. Nous allons accompagner nos propriétaires et en amener de nouveaux en nous appuyant notamment sur le circuit du Grand National FFE-AC Print, un circuit unique au monde qui permet d'amener beaucoup de couples au plus haut niveau. »

Equiaction au soutien

C'est pour soutenir au mieux cet accompagnement qu'a été créé Equiaction, le fonds de dotation destiné à l'excellence équestre française, lancé à l'initiative de la FFE, et porté notamment par Emmanuèle Perron-Pette, vice-présidente FFE chargée des relations internationales. « Equiaction a été construit sur trois valeurs : l'excellence sportive, le bien-être animal et la notion de cheval médiateur et santé pour son rôle dans notre société. Nous avons aidé les concours désignés par la DTN (le CCI4*-L de Saumur et le



Thierry Pomel, Sophie Dubourg, Emmanuèle Perron-Pette et Frédéric Morand à La Baule

Grand National FFE-AC Print de Vittel pour le concours complet, le CDI05* de Compiègne et le CDI4* au Mans pour le dressage et le CSIO5* de La Baule pour le saut d'obstacles), afin de permettre aux athlètes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. Nous avons aussi vocation à attirer davantage de partenaires, notamment les institutionnels. »

1^{er} objectif Tokyo

La première des échéances à venir, ce sont les JOP de Tokyo a rappelé Sophie Dubourg, DTN. « Les Jeux de Tokyo vont bien avoir lieu. Nous nous attachons à ne pas nous laisser polluer par les interrogations qui se posent autour de cette échéance. Nous serons dans une bulle sanitaire

et toute la délégation est vaccinée. Dans ce contexte, les cavaliers, les propriétaires et le staff sont très motivés. Nous avons fait beaucoup de pédagogie. Si on veut emmener tout le monde dans le mouvement pour Paris, nous devons aussi être au rendez-vous de Tokyo. »

Nouvelles règles

3 couples constituent les équipes. Tous les scores comptent. Le 4^e peut entrer en compétition pour raison médicale ou sanitaire, mais sous conditions limitées et avec des pénalités en CCE et en CSO. Il est médaillé, même s'il ne court pas. Les compteurs sont remis à zéro pour toutes les finales. En saut d'obstacles, l'individuel se court avant la finale sans cumul de performances.

En savoir plus

Toutes les informations sur les JOP de Tokyo sont sur le site <https://ridetotokyo.ffe.com>. Scrollez pour découvrir les rubriques Actualités / Portraits / Disciplines / Communiqués de presse. Menu en haut à droite pour un accès direct.

Planning du 23 juillet au 7 août

	DRE	CCE	CSO
Visite vétérinaire	23 juillet	29 juillet	2 août
Dates des épreuves	24-28 juillet	30 juillet-2 août	3-7 août
Finales équipes	8 meilleures nations	Toutes les nations	10 meilleures nations
Podium équipes	27 juillet	2 août	7 août
Finales individuelles	18 meilleurs couples	25 meilleurs couples	30 meilleurs couples
Podium individuel	28 juillet	2 août	4 août

COMPIÈGNE AU VERT



Sous le soleil, l'équipe de France qui alignait deux de ses couples olympiques termine 5^e de la Coupe des Nations de la 10^e édition des Internationaux de dressage de Compiègne remportée par la Suède.

L'équipe de France était composée de :

Maxime Collard / *Cupido PB*, propriété de Céline Roze, 7^e du GPS Suez.

Isabelle Pinto / *Hot Chocolat VD Kwaplas de la Gesse*, propriété de SCEA Haras de la Gesse et Carlos Pinto, 11^e du GPS Suez.

Alexandre Ayache / *Faroo da Raia*, propriété de son cavalier, 7^e du GP Libre Crédit Mutuel Nord Europe.



Remise des prix FFE Dress Tour. De gauche à droite, Emmanuelle Schramm, DTNA, Alexandre Ayache (3^e, avec sa fille), Isabelle Pinto (1^{re}), Maxime Collard (2^e), Mado Pinto (représentant le Haras de la Gesse) et Lionel du Tranoy, alors président de la commission de dressage. Elu au Comité fédéral, il est désormais référent fédéral de la commission dont la nouvelle présidente est Annick Dauban.



Arthur Barthel / *Bambino de Massa*, propriété d'Arthur & Franck Barthel, fait retentir la Marseillaise dans le Team test Hôtel Mercure, du CDI Jeunes cavaliers.

PLAN STRATÉGIQUE 2026

LE 25 MAI DERNIER, LE GHN A PROCÉDÉ À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS, FINANCIERS ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ONT ÉTÉ ADOPTÉS À 98,25% DES VOIX. COMPTE-RENDU.



De gauche à droite :
Philippe Audigé,
Fabienne Bondon,
Ludovic Quenet
et Dominique Hennion

Par ailleurs électorale, l'AG a installé pour la première fois aux postes d'administrateurs Arnaud Page de Coorde (64), Stéphanie Olivain (88) et Stéphane Masson Deblaize (91). Dominique Hennion, seule candidate sortante à se représenter a également été élue.

Gouvernance

A la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité Directeur s'est réuni pour désigner le nouveau bureau du GHN qui est désormais composé de : Philippe Audigé, Brimbo Equitation (92), Président, Fabienne Bondon, Ecole D'Equitation de Bedée La Nouaye (35), Vice-Présidente, Ludovic Quenet, Poney-Club Bon Air (33), Secrétaire Général, et Dominique Hennion, Ecuries de Jeugny (10), Trésorière.

Plan stratégique 2026

A la suite d'une large consultation des élus, des délégués régionaux ainsi que des permanents, le GHN s'est doté d'un plan stratégique afin de donner un cadre partagé au déploiement de l'action syndicale.

Les 4 axes retenus sont :

- Affirmer le leadership syndical du GHN,
- Garantir le meilleur conseil aux adhérents,
- Renforcer la présence du GHN sur les territoires,
- Valoriser et faire rayonner l'action syndicale.

Ce plan stratégique a fait l'objet, tout au long du mois de juin et jusque début juillet, d'une première campagne d'information auprès des adhérents. Ces interventions ont vocation à être reconduites à la demande.

équestre tout en contribuant à la défense professionnelle.

Services individualisés

La demande de prestations individualisées est croissante. Un complément à l'adhésion, indicé sur le chiffre d'affaires équestre réalisé, sera nécessaire afin de pouvoir bénéficier d'un conseil ou d'un accompagnement particulier.

CA Annuel	Cotisation Premium
< 100 000 €	100 €
Entre 100 000 et 250 000 €	200 €
Entre 250 000 et 500 000 €	300 €
> 500 000 €	600 €
Créateur d'entreprise	200 €

Syndicalisme économique

Afin de garantir aux dirigeants un intérêt économique tangible, le GHN souhaite dynamiser son approche économique du syndicalisme.

Pour aider nos adhérents à faire face à l'obligation réglementaire d'équiper les ERP (X) de défibrillateurs, une négociation est conduite avec les différents fournisseurs de ces équipements.

Dès la rentrée, il vous sera possible d'acquiescer via une offre GHN au meilleur prix un défibrillateur ainsi qu'un contrat de maintenance adapté à votre environnement.

Promotion adhésion été

Afin d'accompagner dans les meilleurs délais les dirigeants non encore adhérents, le GHN vous propose une formule d'adhésion promotionnelle tout au long de l'été. N'hésitez pas à nous contacter à infos@ghn.com.fr

Diversité

Afin de répondre aux préoccupations de tous, deux nouveaux collègues sont en création.

Le premier dédié aux moins de 35 ans, à l'image des jeunes agriculteurs, pourra prioritairement animer les problématiques liées à l'entrée dans la vie entrepreneuriale et le second « Collège des sages » sera plus orienté sur les problématiques de fin de carrière.

Adhésion repensée

La défense syndicale constitue l'ADN du GHN. A des fins d'équité envers les adhérents, les élus ont souhaité une adhésion syndicale économiquement accessible à tous (120€) et qui offre l'accès à l'ensemble des prestations collectives, ce qui est le meilleur moyen de se tenir informé des évolutions réglementaires de l'environnement

RÉUSSIR SA CONFORMITÉ RGPD

LE RGPD ENCADRE LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DES RESSORTISSANTS EUROPÉENS ET A POUR BUT DE RENFORCER LES DROITS DES PERSONNES ET DE RESPONSABILISER DAVANTAGE LES STRUCTURES QUI TRAITENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.



La rubrique RGPD / Par où commencer sur le site de la **CNIL**

à la conservation de coordonnées d'anciens clients qui ne serait plus nécessaire passé un certain délai.

- Seules les personnes habilitées ont accès aux données dont elles ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Par exemple, est-il nécessaire que votre palefrenier ait accès aux adresses des clients ?
- Vous ne traitez aucune donnée sensible ou seulement avec l'accord de l'intéressé. Attention notamment aux données médicales.

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES, RGPD, EST APPLICABLE EN FRANCE DEPUIS LE 25 MAI 2018. (RÈGLEMENT UE 2016/679 DU 27 AVRIL 2016).

Définitions

La notion de données à caractère personnel est à comprendre de façon très large. Une donnée à caractère personnel est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable par nom, prénom, adresse mail, date de naissance, numéro de licence...

Un traitement de données à caractère personnel est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données à caractère personnel, quel que soit le procédé utilisé : collecte, enregistrement, organisation, conservation, modification, utilisation...

La tenue d'un fichier clients par exemple est un traitement de données à caractère personnel.

Recensez vos fichiers

La CNIL propose un modèle de registre permettant de référencer les traitements de données à caractère personnel de la structure. L'obligation de recensement porte uniquement sur

les traitements non occasionnels tels que la gestion de la paie ou la gestion des clients.

Il est nécessaire d'y préciser la finalité du traitement – par exemple pour le fichier client, la gestion des leçons d'équitation, l'édition des factures, etc. – les catégories de données, les personnes ayant accès aux données y compris des personnes extérieures à la structure telles qu'un sous-traitant, la durée de conservation des données ainsi que la sécurité mise en place pour les protéger, mot de passe par exemple.

Faites le tri dans les données

Pour chaque traitement, il est nécessaire de vérifier que :

- Toutes les données traitées sont nécessaires à l'activité. Par exemple, il n'est a priori pas nécessaire de connaître le numéro de sécurité sociale de vos clients, c'est une donnée inutile à collecter.
- Les données ne sont pas conservées au-delà de ce qui est nécessaire pour la finalité initiale. Attention

Respectez les droits des personnes

Afin de remplir vos obligations, vous devez indiquer dans les formulaires de recueil de données – par exemple, le formulaire d'inscription – les informations obligatoires à destination des personnes concernées. Pour être loyale, la collecte de données à caractère personnel doit s'accompagner d'une information claire et précise des personnes sur l'identité du responsable du fichier, la finalité, le caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences d'un défaut de réponse, les destinataires des données ainsi que leurs droits, droit d'accès, rectification, opposition, droit à la portabilité, notamment. L'information est préalable à la collecte des données.

Sécurisez vos données

Vous devez prendre toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité des données : sécurité physique ou informatique – par exemple, mot de passe, sécurisation des locaux, etc.

En savoir plus

Dossier RGPD sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/professionnel
Exemple d'information RGPD de la FFE : www.ffe.com/ffe/rgpd

ORGANISMES DE FORMATION EN RÈGLE

TOUTE PERSONNE, QUI DISPOSE D'UN NUMÉRO SIREN ET RÉALISE DES PRESTATIONS DE FORMATION, À TITRE PRINCIPAL OU ACCESSOIRE, PEU IMPORTE SA FORME JURIDIQUE, DOIT DÉCLARER SON ACTIVITÉ AUPRÈS DES NOUVELLES DREETS, DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS, PUIS SE SOUMETTRE À CERTAINES FORMALITÉS.



© FFE-N. Hochys

Déclaration d'activité

Lorsqu'un établissement réalise une activité de formation pour la première fois, la déclaration d'activité s'effectue après le début de l'activité de formation. En pratique, le centre équestre établit d'abord une convention ou un contrat de formation, puis déclare son activité de formation dans les 3 mois suivant la signature de la 1^{re} convention ou du 1^{er} contrat de formation. Le dossier de déclaration d'activité devra comporter la copie de cette convention ou de ce contrat.

Contenu du dossier

Le dossier doit contenir :

- un formulaire type cerfa (à retrouver dans l'espace Ressources),
- la copie du justificatif d'attribution du numéro SIREN,

- la bulletin n° 3 du casier judiciaire du dirigeant pour les personnes morales ou celui du déclarant pour les personnes physiques,
- la copie de la 1^{re} convention ou du 1^{er} contrat de formation, selon que l'élève finance ou non sa formation,
- la copie du programme de la formation, liste des intervenants avec leurs titres et qualités, lien entre ces titres et qualités et la prestation réalisée, lien contractuel avec l'établissement.

A compter de la réception du dossier complet, la DREETS dispose de 30 jours pour instruire le dossier. Durant ce délai, l'établissement est autorisé à exercer son activité de formation sans préjudice de la réponse de la DREETS. L'acceptation est normalement expresse mais peut être tacite lorsque la DREETS ne répond pas dans le délai de 30 jours.

L'établissement reçoit un numéro d'activité qui devra figurer sur les conventions et contrats de formation déjà signés et à venir.

Durée de validité

La déclaration d'activité est valable tant que l'établissement poursuit son activité de formation. Elle n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année. Attention : l'établissement devra demander un nouveau numéro d'activité et donc déposer un nouveau dossier dans les cas suivants :

- L'établissement n'adresse pas son bilan pédagogique et financier à la DREETS ou ce dernier ne fait ap-

paraître aucune activité de formation durant au moins deux années consécutives ;

- L'établissement change de numéro SIREN.

Bon à savoir : en cas de cessation d'activité de formation ou de modification d'un élément de la déclaration d'activité initiale, l'établissement doit en informer la DREETS dans un délai de 30 jours.

Bilan pédagogique et financier

Le bilan pédagogique et financier – BPF – doit être transmis chaque année à la DREETS, avant le 30 avril. Un formulaire type – cerfa 10443*16 – doit être renseigné par l'organisme de formation et doit notamment indiquer :

- la typologie des stagiaires accueillis ;
- le type de formation réalisée ;
- les produits et charges liés à l'activité de formation ;
- l'objectif des formations réalisées, etc.

Il est impératif de confier l'élaboration du bilan pédagogique et financier à son comptable.

Le BPF doit être déposé via l'application **Mon activité formation** qui permet aussi de modifier en ligne les informations de la structure.

Après création du compte, vous pourrez accéder au service grâce à votre SIRET et à un code d'activation communiqué dans la lettre d'attribution du numéro d'enregistrement obtenu lors de la déclaration d'activité.

DEVENIR UFA DU CFA FFE



© FFE

Nouvelles dispositions



La loi « Avenir » du 5 septembre 2018 a transformé le statut des CFA. Un CFA est désormais un organisme de formation qui dispense des actions de formation par apprentissage au sens de l'article **L. 6211-2 du Code du Travail**. Cependant, pour un organisme de formation (OF) devenir CFA implique de modifier les statuts de l'organisme, d'assumer les 14 missions décrites dans l'article **L6231-2 du Code du Travail**, d'obtenir la certification Qualiopi en validant la totalité des 32 indicateurs du Référentiel National Qualité... bref, d'assumer des coûts supplémentaires spécifiques à cette activité. Pour ouvrir leur formation à la voie de l'apprentissage, les OF agréés peuvent devenir UFA du CFA porté par la FFE.

Mutualisation et accompagnement

Le CFA FFE fonctionne « hors les murs », c'est-à-dire qu'il délègue par convention, tout ou partie des domaines pédagogiques et administratifs à des UFA. Ce fonctionnement permet aux

OF de développer leur activité en étant accompagnés par le CFA : certification qualité liée à l'apprentissage, gestion de l'administratif, liaisons avec OCAPIAT, aide au recrutement... tout en conservant le face à face pédagogique.

Conventionner avec le CFA FFE

Pour proposer leur formation à l'apprentissage, les OF agréés pour les formations AE et/ou ATE doivent en faire la demande auprès du service FFE formation : formation@ffe.com, aux conditions préalables suivantes :

- Proposer au sein de sa structure une offre d'équitation collective, diversifiée et ouverte à tous les publics,
- Etre titulaire d'un label EFE et/ou CTE,
- Etre agréé par la FFE pour la mise en œuvre de la formation AE et/ou ATE,
- Posséder un numéro de déclaration d'activité à la DREETS et être à jour de ses obligations de bilan pédagogique et financier,
- Etre en capacité d'attester d'une activité de formation professionnelle régulière et continue correspondant au minimum à 2 promotions terminées.

Répartition des tâches entre CFA et UFA

Le respect des engagements Qualité par l'UFA fait l'objet d'un suivi du CFA qui engendre des obligations adminis-

tratives. Tableau pour savoir qui fait quoi.

Informé signifie qu'une partie doit être informée par l'autre partie. Par exemple, l'UFA doit informer le CFA de la Prospection des entreprises partenaires.

Visa signifie que le CFA doit donner son accord à l'UFA.

Cahier des Charges

Les UFA s'engagent à respecter le Cahier des Charges qui porte sur 10 critères qualité en liaison avec la certification Qualiopi obtenue par le CFA FFE et délivrée par l'AFNOR :

- Une information claire et transparente,
- Une évaluation personnalisée des besoins de formation,
- Un contrat pédagogique clair et précis,
- Un réseau d'entreprises et de maîtres d'apprentissage sélectionnés et formés,
- Une information et un accompagnement tout au long de la formation,

OUVREZ VOTRE FORMATION AE / ATE À LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE EN DEVENANT UNITÉ DE FORMATION D'APPRENTIS, UFA, DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS, CFA, FFE.

Tâches	CFA	UFA
Développement de l'apprentissage		
Prospection des candidats	X	X
Prospection des entreprises partenaires	Informé	X
Information des maîtres d'apprentissage		
Animation du réseau de maîtres d'apprentissage	X	X
Planification de la formation		
Établissement des rubans pédagogiques	Visa	X
Établissement du plan de formation par lieux	Visa	X
Suivi de l'apprenti en entreprise		
Visites en entreprises	Informé	X
Suivi des travaux réalisés en entreprise	Informé	X
Suivi pédagogique de l'apprenti	Informé	X
Entretiens individuels	Informé	X
Organisation des bilans de périodes	Informé	X
Organisation des réunions pédagogiques	Informé	X
Suivi administratif de l'apprenti		
Enregistrement et suivi des contrats d'apprentissage	X	
Suivi pédagogique de la ponctualité et de l'assiduité	Informé	X
Saisie des absences et retards	Informé	X
Examens		
Inscriptions aux examens	Informé	X
Informations relatives au déroulement des examens	Informé	X
Organisation des examens conformes au règlement	Informé	X via le CRE
Taux de réussite à l'examen	X	X
Evaluation de la satisfaction et suivi de cohorte		
Questionnaires auto-administrés satisfaction	X	X
Suivi de cohorte via le Campus	X	X
Suivi des indicateurs de performance	X	X
Finances		
Gestion des aides aux entreprises	X	X
Gestion de la facturation OPCO	X	Informé

En savoir plus

Service formation :
02 54 94 46 26
ou formation@ffe.com

- Des infrastructures et une cavalerie adaptées aux exigences de la formation,
 - Des formateurs compétents et expérimentés,
 - Une organisation pédagogique adaptée aux exigences du métier,
 - Un accompagnement vers l'insertion professionnelle et/ou la poursuite d'études,
 - Une démarche d'amélioration continue.
- La demande de création d'UFA est validée après étude du dossier de demande au regard des éléments permettant d'évaluer la conformité de l'OF au Cahier des Charges. La création d'UFA est formalisée par la signature d'une convention entre la FFE et l'OF.



Organismes de Formation agréés ATE/AE

Afin de sécuriser l'enregistrement au RNCP des Titres à Finalité Professionnelle de la FFE, nous vous appelons à la vigilance sur les points suivants :

- Les dossiers des candidats doivent être complets au moment de l'inscription, notamment en ce qui concerne les prérequis techniques et de secourisme,
 - L'ouverture des livrets se fait dès l'entrée en formation des candidats,
 - Les propositions de DUSE doivent respecter les règles en matière de composition du jury.
- Tout manquement à la réglementation est susceptible d'entraîner une suspension ou un retrait de l'agrément.

RÉUSSITE DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

LANCÉS À LA RENTRÉE 2020, LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES ANIMÉS PAR JEAN-LUC FORCE ONT ÉTÉ UNE BELLE RÉUSSITE. LA FIN DE LEUR PREMIÈRE SAISON EST L'OCCASION D'UN BILAN INTERMÉDIAIRE DE L'OPÉRATION ET DE DÉVOILER LES PISTES DE RÉFLEXION POUR LA PROCHAINE ÉDITION.



Objectifs ambitieux

Les Ateliers pédagogiques s'adressent aux enseignants et dirigeants de tous les horizons. Dans un contexte de changement et d'évolutions permanents, accentués par la crise sanitaire, ils permettent aux participants d'échanger sur :

- Le sens et les valeurs à porter collectivement pour permettre au métier d'enseignant et aux clubs d'évoluer avec leur époque,
- Les axes de formation prioritaires pour répondre à ces enjeux,
- Comment renforcer l'action collective de la communauté enseignante pour aborder l'avenir avec sérénité et être acteurs du changement.

Cap clair : remettre le cheval au centre

Après avoir croisé les retours des participants avec les tendances et les études les plus récentes sur les besoins et les attentes de la clientèle des clubs et des Français qui souhaitent pratiquer l'équitation, l'équipe des Ateliers pédagogiques a proposé à la communauté de réfléchir à comment mieux valoriser dans notre pédagogie ce qui fait la spécificité des activités équestres : le poney et le cheval.

Au-delà de la simplicité apparente de la question, cette orientation positionne les enseignants comme les experts de l'accompagnement de la relation cheval-humain. Cela implique d'interroger nos pratiques pédagogiques pour approfondir les moyens

pédagogiques à mettre en œuvre, de faire découvrir et d'accompagner le développement de cette relation si particulière qui fait notre richesse.

5 Ateliers et 11 sessions

Au fur et à mesure de l'année, les ateliers, répartis en 11 sessions différentes afin de proposer une flexibilité optimale aux participants, ont abordé 5 thèmes qui ont permis d'amorcer une véritable réflexion de fond sur la pédagogie équestre.

L'atelier n°1 *L'Equitation et son avenir, état des lieux et perspectives d'avenir* a permis de faire une synthèse croisée des attentes des pratiquants et des constats formulés par les professionnels.

L'Atelier n°2 *Transmettre la relation au cheval* a permis de fixer un cadre de réflexion commun pour penser une « pédagogie de la relation ».

L'Atelier n°3 a été l'occasion d'organiser 2 tables rondes sur la *Complémentarité de la science et de la pratique pour observer et transmettre la relation avec les équidés*. 4 experts de renom ont apporté leur éclairage au sujet : Léa Lansade, chercheuse en éthologie à l'IFCE, Sophie Barrault et Nicolas Blondeau de l'école Blondeau, François Guyot, expert en équitation western et dirigeant des écuries New-way, et Benjamin Aillaud, meneur de l'équipe de France d'attelage et artiste équestre.

L'Atelier n°4 a permis de présenter *Une expérience de la pédagogie de la relation*. Frédéric Hiberty, expert invité, a présenté à cette occasion le fruit de nombreuses années de réflexion et de mise en pratique centrées sur le développement de la relation cheval-cavalier. La présentation très riche de Frédéric a passionné les participants.

Enfin, l'Atelier n°5 a permis de réunir les participants les plus fidèles pour faire le bilan de la saison écoulée et tracer les contours de la poursuite de la démarche. A cette occasion, les participants ont témoigné tout l'intérêt de la démarche et formulé des recommandations pour préparer la rentrée.

Une formule enrichie à la rentrée

Pendant l'été, l'équipe des Ateliers pédagogiques va travailler pour préparer une saison 2 aux petits oignons. Cette dernière devrait poursuivre les échanges réguliers en visioconférence qui ont été plébiscités par les participants afin de maintenir une réflexion de fond sur la pédagogie et la dynamique de réseau créée au cours de cette première année.

Nouveauté pour la saison à venir, seront programmées des interventions pratiques en région qui avaient été mises en suspens en raison de la crise

sanitaire. Elles permettront d'aborder sur le terrain la mise en pratique des concepts développés dans les Ateliers. Enfin, l'équipe travaillera pour proposer des productions (fiches pratiques, vidéos, modules Campus...), permettant aux enseignants et aux formateurs de développer leurs compétences pédagogiques.

Séance de rattrapage

En attendant le retour des Ateliers à la rentrée, tous les contenus sont disponibles dans l'espace dédié sur le Campus FFE. <https://campus.ffe.com/>

- 1- Identifiez-vous avec vos codes licence (avec un diplôme d'enseignant enregistré ou une licence dirigeant) ou club habituels pour accéder à la version complète du site.
- 2- Puis accédez directement à partir du bandeau « Ateliers pédagogiques » qui s'affiche en haut de page après s'être identifié.



Les Ateliers en chiffres

1000 participants sur le Campus FFE
500 participants aux lives en visio
18 heures de replay en vidéo
Près de 3 000 consultations et messages sur les forums
Un taux de satisfaction de 98 % en moyenne

PASS'SPORT À LA RENTRÉE

UNE AIDE DE 100 MILLIONS D'EUROS SERA DÉBLOQUÉE AFIN DE SOUTENIR LA PRISE MASSIVE DE LICENCES SOUS LA FORME D'UN PASS'SPORT QUI A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES VERS UNE PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE.

Quels bénéficiaires ?

Les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires des allocations de Rentrée scolaire 2021 ou d'Education enfant handicapé ou aux adultes handicapés, soit 5,4 millions de jeunes.

Quel montant ?

Forfait de 50 € par jeune en déduction du coût de l'inscription à un club sportif et/ou de la prise de licence.

Quelle période ?

Le **Pass'Sport** est mis en place pour la saison sportive 2021/2022 pour toute adhésion du 1^{er} juillet 2021 au

31 octobre 2021. Une adhésion hors de cette période ne pourra pas bénéficier du dispositif.

Qui paie ? Qui reçoit l'aide ?

Le paiement peut se faire directement aux associations via le « compte Asso » par les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) OU indirectement pour les autres structures via des tiers payeurs identifiés par les DRAJES possédant un « compte Asso » par exemple des CDE ou CRE.

Les clubs devront fournir les pièces justificatives suivantes : courrier de

la Caisse Nationale des Allocations Familiales, attestation d'adhésion à la structure et RIB.

Dans tous les cas, la date limite de demande de remboursement est le 30 novembre 2021.

Quels clubs ?

Le dispositif se fonde sur le volontariat des clubs qui feront partie d'une liste établie d'ici l'été afin d'informer les bénéficiaires. Ils recevront un visuel avec logo à afficher dans leurs locaux, leur site internet et sur leurs outils de communication.

La liste ne sera pas exhaustive, cela permettra à des clubs non-inscrits de percevoir l'aide.

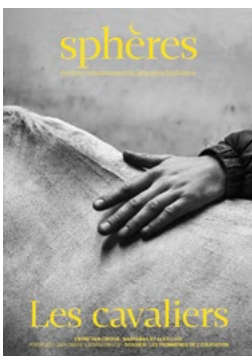
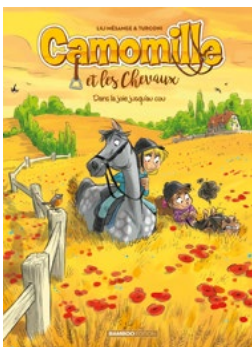
En savoir plus

Espace **Ressources** ou Contact FFE Ressources ressources@ffe.com ou 02 54 94 46 00 www.ffe.com/ressources/ Page du **Ministère des Sports**
Référence : Instruction ministérielle du 2 juin relative au déploiement du dispositif **Pass'Sport** en 2021.

On en parle au club-house

100 ans de la FEI

Fondée quelques mois après la fédération française, la FEI fête elle aussi ses 100 ans cette année. Le lancement a eu lieu fin mai avec une vidéo, une charte graphique et un hub web dédiés à l'événement. Voir sur Youtube la [vidéo](#) qui mêle images de fabrication d'un gâteau d'anniversaire et moments de sport et d'émotion sur tous les continents. Consulter le [100 years hub](#) sur le site FEI. La page d'ouverture enchaîne les focus sur les chevaux du siècle, les grandes performances, le cheval dans l'art, des thèmes dédiés, des portraits, etc. Une page invite à proposer son propre message d'anniversaire et une autre est dédiée à des quizz sur l'histoire de la FEI. A noter, parmi les références françaises le Baron du Teil, premier président, *Baloubet de Rouet*, l'un des « chevaux d'une vie », le concours de La Baule, les chevaliers de la Tapisserie de Bayeux, etc. Nombreuses vidéos.

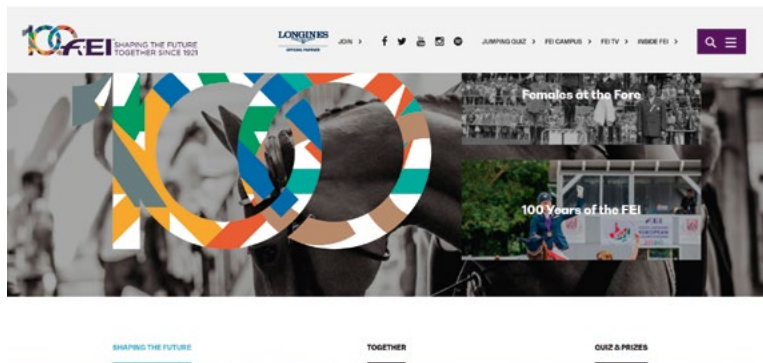


Camomille

Après le N°8, *La Vie au grand air*, Bamboo édition sort *Dans la joie jusqu'au cou*, N°9 de la série de BD *Camomille et les chevaux*, scénarisé par Lili Mésange et dessiné par Stefano Turconi.

C'est une succession d'histoires courtes qui mettent en scène Camomille, son cheval fétiche le gris Océan et sa petite sœur Anaïs avec son poney Pompon. Idéal pour faire lire une ou deux histoires chaque soir aux jeunes lecteurs débutants ou pour animer les attentes au club-house.

www.bamboo.fr. Format A4 cartonné. 48 pages. 10,95 € l'album.



Boîtes jeux

Spécialisé dans les Game box, la société Hugo Image a réalisé un **Quizz équitation** et une box **Cheval**.



Le quizz compte 120 cartes Vrai / faux autour de 6 thèmes : Bien équipé, 1001 chevaux, En selle ! De la tête aux sabots, Aux p'tits soins et Sport & loisir. On peut jouer à 2 ou à une dizaine. Le vainqueur est celui qui a gagné le plus grand nombre de cartes en donnant les bonnes réponses.

La box **Cheval un conseil par jour** est un éphéméride avec chaque jour un conseil. 9,95 € et 9,99 €.

[Site Hugo image.](#)

Sphères

Tous les trois mois, le magazine **Sphères** explore une communauté de passionnés à travers 144 pages de journalisme long format et porte un autre regard sur notre époque. Dans ses quatre premiers numéros, **Sphères** a mis en lumière la valeur de

l'artisanat, l'accélération du temps, la place du spirituel, le rapport au passé. Son N°5 nous plonge dans l'univers des cavaliers. Au fil des pages, on croise Jérôme Garcin, Bartabas, Alex Lutz, Homeric, Florence Amalou, on passe par Hollywood, le Burkina Faso, Chantilly, Orly, la Turquie, l'Irlande, la Finlande... et l'on raconte l'histoire de la répression montée de Margareth Thatcher, du Pony Express, des chevaux de légende ou encore les tableaux de Rosa Bonheur. Sans compter un dossier sur les pionnières de l'équitation et un questionnement sur l'antispécisme.

20 €. Disponible en ligne sur le site <https://spheresmagazine.com> où l'on peut consulter plusieurs articles et trouver la liste des points de vente.

Mieux Comprendre son cheval

Mieux Comprendre son cheval est un petit livre de Céline Labaune qui résume en mots simples les enseignements scientifiques sur le cheval de ces dernières années. Les 5 chapitres traitent du cheval à l'état naturel et en liberté avant d'aborder pratique en liberté et éthologie, puis le cheval monté pour finir par les soins et le transport. C'est un bon premier livre d'initiation pour cavaliers plutôt novices ou qui ont passé leurs Galops® poneys.

www.editions-artemis.com. 96 pages. 15x20 cm. 12,60€.

Appel à projets Normandie

L'appel à projets « Soutien aux investissements de la filière équine » n°12 du Conseil régional de Normandie est ouvert jusqu'au 31 décembre 2022. Tous les éléments sont téléchargeables dès à présent sur le site de la Région à la page : <https://aides.normandie.fr/soutien-aux-investissements-de-la-filiere-equine>.

Le Service Economie Equine de la Région Normandie reçoit les porteurs de projet, en particulier dans le cadre d'une permanence ouverte tous les mardis après-midi. Contact 02 50 53 10 97.

Repenser l'équitation

Repenser l'équitation est sous-titré **Gestes, postures et performance**.

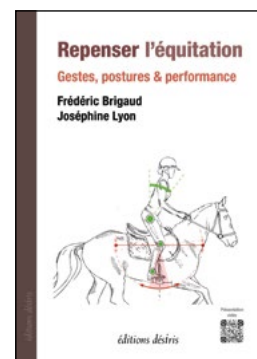
Tout un programme concocté par les osthéopathes DO, Frédéric Brigaud, spécialiste de biomécanique humaine, et Joséphine Lyon, cavalière spécialisée en osthéopathie équine. Ils présentent à deux voix dans une **vidéo** leur livre qui propose au cavalier d'affiner la connaissance de sa gestuelle pour l'optimiser en phase avec la biomécanique du cheval.

L'ouvrage cherche à donner les clés pour analyser sa gestuelle, prendre conscience des gestes adaptés et inadaptés et trouver des solutions pour corriger les erreurs.

Une somme qui part de rappels anatomiques et scientifiques pour faire le tour du sujet, élément par élément, bassin, bras, jambes, tronc et colonne vertébrale, avec en ouverture les fondamentaux et pour conclure les chapitres sur Posture et équilibre du cheval, puis Préparer, entretenir et équilibrer son corps, ce qui fait le tour du sujet.

Editions Désiris.

320 pages. 17x24 cm. 35 €.



Références

DÉCISION AFLD

COMMISSION DES SANCTIONS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Séance du 14 avril 2021 - Décision n° FR 1

Résumé de la décision relative au cheval « Letizia Vejvad » (Mme Maud MINOT-HALDIMANN)

Letizia Vejvad

- *Fédération sportive* : équitation
- *Sport - discipline* : dressage
- *Date de la violation des règles antidopage* : 6 octobre 2020
- *Circonstances du constat de la violation* : épreuve « Enseignant 1 Grand Prix » d'un championnat régional de dressage
- *Violation des règles antidopage* : administration ou application à un animal de substances ou procédés de nature à modifier artificiellement ses capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété (article L. 241-2 du code du sport)
- *Substance interdite détectée* : dexaméthasone (glucocorticoïdes)
- *Accord de composition administrative avec renonciation à l'audience*

proposé à Mme MINOT-HALDIMANN :

- 1) interdiction, pendant une durée de quatre mois, de faire participer l'équidé « Letizia Vejvad » aux compétitions et manifestations organisées par une fédération agréée ou autorisées par une fédération délégataire ou par une commission spécialisée instituée en application de l'article L. 131-19 du code du sport ;
- 2) début de l'interdiction à la date de notification de la décision ;
- 3) déduction de la période déjà accomplie en application de la suspension provisoire acceptée par Mme MINOT-HALDIMANN, entrée en vigueur le 25 novembre 2020 ;
- 4) demande à la fédération française d'équitation d'annuler les résultats individuels obtenus par « Letizia Vejvad » et sa cavalière le 6 octobre 2020, ainsi qu'entre

cette date et le 25 novembre 2020, date de prise d'effet de la suspension provisoire, avec toutes les conséquences en découlant, y compris le retrait de médailles, points, prix et gains ;

- 5) publication d'un résumé de l'accord sur le site internet de l'Agence française de lutte contre le dopage pendant un mois.

• *Étapes de l'accord* :

- signé par Mme MINOT-HALDIMANN le 7 mars 2021, conclu par le secrétaire général de l'agence le 24 mars 2021, puis validé par le collège de l'agence le 25 mars 2021
- homologué par la formation restreinte de la commission des sanctions de l'agence le 14 avril 2021
- *Date de notification de la décision de la commission* : 23 avril 2021
- *Dates d'effets de l'interdiction* : du 25 novembre 2020 au 25 mars 2021 inclus



Nous assurons votre profession avec expertise et passion

3 500 établissements

nous font déjà confiance

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09 ou par email à equi@agence.generali.fr.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



GENERALI

